Nations Unies FCCC/SBSTA/2012/L.20

Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
28 novembre 2012
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
Trente-septième session
Doha, 26 novembre-1er décembre 2012
Point 14 de l'ordre du jour
Rapport de la session

Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-septième session

Rapporteur: M. Colin Beck (Îles Salomon)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente-septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue du 26 novembre au 1er décembre 2012 au Centre national des congrès du Qatar à Doha (Qatar).

2. Le Président du SBSTA, M. Richard Muyungi (République-Unie de Tanzanie), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Narcis Paulin Jeler (Roumanie) en sa qualité de vice-président du SBSTA et M. Colin Beck (Îles Salomon) en sa qualité de rapporteur.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À la 1re séance, le 26 novembre, le SBSTA a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2012/3).

4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:

1. Ouverture de la session.

Merci de recycler

2. Questions d'organisation:

    a) Adoption de l'ordre du jour;

    b) Organisation des travaux de la session.

3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.

4. Rapport du Comité de l'adaptation.

5. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.

6. Mise au point et transfert de technologies et rapport du Comité exécutif de la technologie.

7. Recherche et observation systématique.

8. Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.

9. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.

10. Questions relatives à l'agriculture.

11. Questions méthodologiques relevant de la Convention:

    a) Programme de travail sur un cadre commun de présentation concernant les «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux des pays développés parties»;

    b) Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties;

    c) Lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties;

    d) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;

    e) Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention.

12. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:

    a) Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre;

    b) Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre;

    c) Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 5/CMP.7 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto;

d) Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbone-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbone -23 (HFC-23);

e) Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires des gaz à effet de serre et des autres renseignements communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto conformément au paragraphe 1 de l'article 7 du Protocole de Kyoto;

f) Rapport sur les mesures internes mises en œuvre par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto sur la base des informations contenues dans leurs communications nationales.

13. Questions diverses.

14. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 13 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 14 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx décembre, le SBSTA a examiné le projet de rapport de sa trente-septième session (FCCC/SBSTA/2012/L.20). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.

Annexes

(À compléter)